



Pyénées-Orientales
Commune de Montbolo

République Française

Extrait du Registre des délibérations
Du Conseil Municipal de la Commune de Montbolo

DELIBERATION N° 4/2023

Séance du 15 Février 2023

L'An deux mille vingt-trois, le 15 Février, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur COLAS Hervé, Maire.

Présents : Mmes MACABIES Marie-José, SOLAK Christiane, PADROSA Martine.
Messieurs JUHEL Xavier, SOURRIBES Pierre, DANTRAS Paul, COLAS Hervé

Procuration de Mme CLUTS Isabelle à Mme MACABIES Marie-José
Procuration de Mr ROBINAT Eric à Mr SOURRIBES Pierre

Absents : NAVEAU Rémi, LAURENT Jean-Marie

Membres en exercice : 11, membres présents : 9, date de convocation : 10/02/2023

Objet : Souscription d'un emprunt auprès du Crédit Agricole

Considérant que pour réaliser l'acquisition immobilière prévue par délibération en date du 11 Janvier 2023, il est nécessaire de recourir à un emprunt,

Considérant les offres des différents établissements bancaires,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, de retenir l'établissement bancaire « Crédit Agricole », au conditions suivantes :

- Montant de l'emprunt : 500 000 €
- Durée d'emprunt : 240 mois
- Taux fixe de : 3.63%
- Échéance : Trimestrielle
- Frais de dossier : 1000 €

Il demande aussi, l'autorisation de signer les contrats de prêt du Crédit Agricole

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
DECIDE à l'unanimité des membres présents,**

- D'accepter l'offre de prêt du Crédit Agricole, aux conditions ci-dessus nommées,
- Autorise Monsieur le Maire à signer les contrats de prêt

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Mr Colas Hervé

